

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 28 MAI 2020
CONVOCATION DU 20 MAI 2020

Le 28 mai 2020 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des fêtes de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

Secrétaire de séance : Madame SINIARSKI Céline

DÉLIBÉRATION N°07/2020

Élection Du Maire.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

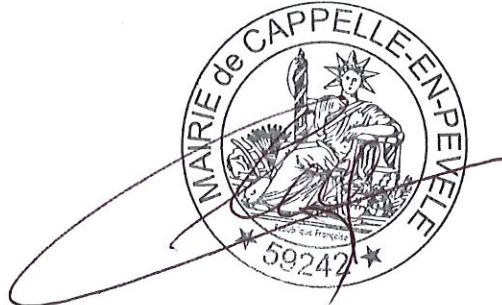
Monsieur le Maire laisse la présidence de l'assemblée à M ROCHE, le doyen d'âge. Celui-ci propose deux assesseurs : Mme DELTOUR et M HENRIQUET afin d'encadrer les opérations de vote.

Monsieur ROCHE demande s'il y a des candidatures, Monsieur CHOCRAUX est le seul à proposer sa candidature au poste de maire. Monsieur ROCHE invite chaque conseiller un par un pour voter.

Mme DELTOUR et M HENRIQUET effectuent le dépouillement des bulletins. Avec 18 voix pour sur 19 votes exprimés, 1 vote blanc. Monsieur CHOCRAUX est élu Maire à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 02/06/2020
DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 02/06/2020